



AVIS PUBLIC

AVIS EST DONNÉ par la soussignée, Nadia Bisson, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite Municipalité, que lors de la séance ordinaire du conseil du 1^{er} juin 2026, le Conseil municipal procèdera au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur de l'année 2025, conformément à l'article 176.1 du Code municipal.

Donné à Scott, ce 22 mai 2026

Nadia Bisson, DMA
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je soussignée, Nadia Bisson, directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Scott, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis, en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 22 mai 2026.

Nadia Bisson, DMA
Directrice générale et
greffière-trésorière